



Saint-Genis-les-Ollières

Réunion présentation

Mercredi 17 janvier 2018

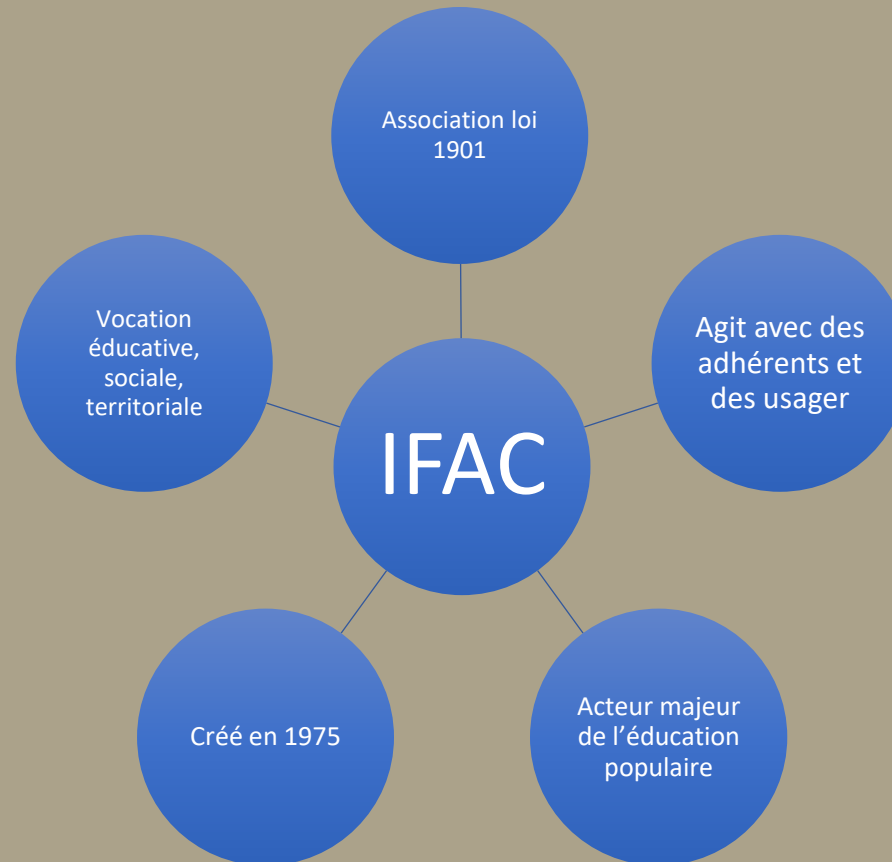
Accueil de loisirs de Saint-Genis-les-Ollières

www.ifac.asso.fr

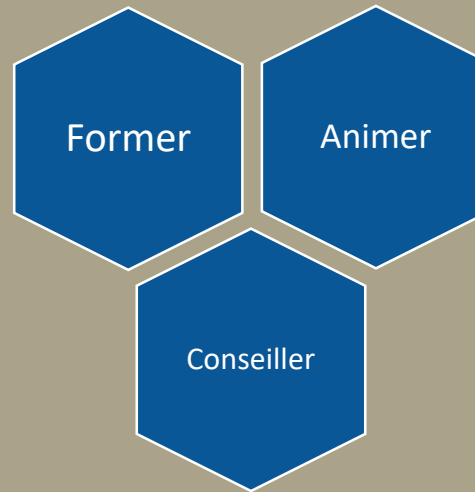
Association loi 1901 agréée Jeunesse Education populaire et association éducative complémentaire de l'enseignement public / organisme de formation qualifié OPQF

Présentation de l'IFAC

L'Ifac ? Qu'est ce que c'est ?



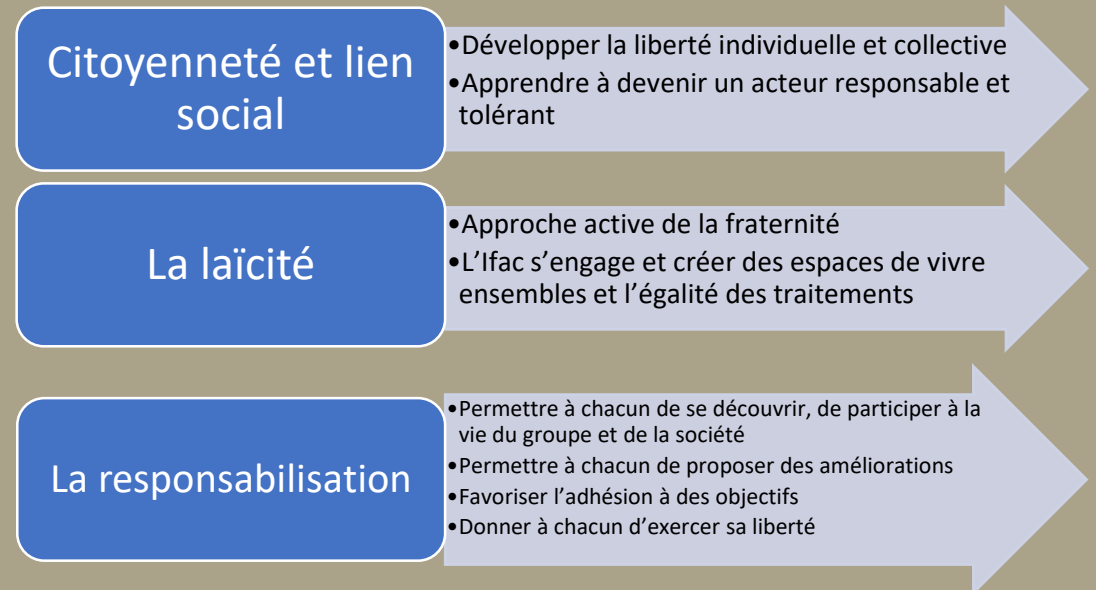
Nos vocations



Quelques chiffres

Général	La formation	350 sites
<ul style="list-style-type: none">• 27 000 adhérents• 150 000 usagers• 24 délégations locales• 1800 salariés• 600 communes	<ul style="list-style-type: none">• 1,4 million d'heures de formation• Plus de 1300 formations différentes• 15 centres de formation• 25 000 personnes formées par an	<ul style="list-style-type: none">• 160 accueils de loisirs• 140 accueils périscolaires• 40 maisons de quartier et centres sociaux• 10 crèches et jardins d'enfants• Plus de 800 000 journées enfants

Nos valeurs





Accompagner la personne
dans sa capacité de choix
et l'affirmation de son libre arbitre

Prendre en compte les besoins particulier de chacun
Se sentir protégé

Se découvrir
Développer sa créativité et son imaginaire

Apprendre, analyser et choisir
S'exprimer, s'affirmer
Devenir responsable

Prendre des initiatives
S'engager

**Epanouissement
individuel**

PRÉSERVER



**CONNAITRE
ET S'OUVRIR**



ÉCHANGER



SE RÉALISER



TRANSMETTRE

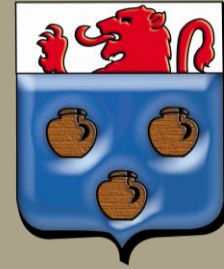
Garantir la primauté de l'intérêt général
Accueillir et respecter
Apprendre à se connaître

Découvrir la diversité et ses richesses,
Les milieux naturels, sportifs et culturels,
La vile sociale et l'économie solidaire

Rencontrer, écouter
S'entraider, partager
Assumer ses choix et ses actes

Préserver les autres
Respecter l'environnement
Contribuer, transmettre

Lien social



Saint-Genis-les-Ollières



L'IFAC s'engage pour la gestion de l'accueil de Loisir de la Mairie de St-Genis-les-Ollières pour une durée de 6 ans

L'équipe de l'Accueil de Loisirs de St-Genis-les-Ollières

Louise BORRON
Directrice

DIRECTRICE

Justine DEJOUX
Référente 3/6 ans

Cédric JEANNETAUD
Adjoint référent 3/ 6ans



Equipe d'animateurs



Horaires d'accueil

↳ Il est ouvert de 7h30 à 18h30 (à l'exception des jours fériés) :

Les mercredis durant les périodes scolaires.

↳ Il est ouvert de 7h45 à 18h30 (à l'exception des jours fériés) :

*Du lundi au vendredi, durant les vacances scolaires.
Il est fermé la semaine entre Noël et Nouvel An et 3 semaines en août.*

↳ La structure propose un accueil et un départ échelonnés :

Accueil du matin : à partir de 7h30/7h45 et jusqu'à 9h30.

Départ du soir : à partir de 17h et jusqu'à 18h30.

Pour les enfants qui ne déjeunent pas sur place et/ou qui sont inscrits en demi-journée, les familles peuvent les récupérer ou les amener :

En fin de matinée : entre 11h30 et 12h.

En début d'après-midi : entre 13h00 et 14h.

Objectifs pédagogiques

L'enfant

Favoriser l'autonomie
Permettre le choix



L'enfant et sa famille

Instaurer une relation de confiance
Impliquer les parents

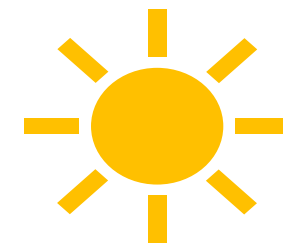
L'enfant et les autres

Favoriser le respect
Inciter le partage, la coopération, l'entraide
Favoriser le vivre ensemble
Création d'évènements permettant le lien intergénérationnel
Sensibiliser à la différence

L'enfant et son environnement

Etre acteur dans sa commune
Découvrir ce qui se passe autour
Mise en place d'un jardin pédagogique

Séjours d'été



Séjour « Au cœur du Trièves »

- 6 à 10 ans et 11 à 14 ans
- Du **09 au 13 juillet 2018**
- Gîte de la Margellière, Tréminis
- Tarif dégressif selon QF : **299 €**



Séjour « Aventures parisiennes »

- 11 à 14 ans
- Du **16 au 20 juillet 2018**
- Hébergement en auberge de jeunesse, Paris
- Tarif dégressif selon QF : **299€**



Séjour « Bille de Clown »

- 4 à 7 ans
- Du **09 au 13 Juillet 2018**
- Hébergement en centre de vacances, Trence
- Tarif dégressif selon QF : **299 €**



Séjour « Cap Extrême »

- 8 à 14 ans
- Du **20 au 24 août**
- Hébergement sous tentes tipi, Le Garric
- Tarif dégressif selon QF : **299 €**



Vacances en bord de mer

- 18 enfants de 6 à 10 ans
- Du **16 au 22 juillet**
- Lieu et tarif à définir

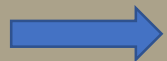
Inscription et heures de permanences

Les inscriptions



- Sur place, aux heures de permanence
- Sur le portail famille
- Fiche d'inscription et paiement déposé dans la boîte aux lettres

-> Pas d'inscription par mail ou par téléphone



Le paiement valide l'inscription

Les mercredis	
- De janvier à mars 2018	A partir du 2 janvier 2018
- D'avril à juillet 2018	A partir du 28 Février 2018
	↳ Annulations possibles jusqu'au mercredi précédent, 18h30
Les vacances scolaires	
- D'hiver	A partir du 17 janvier 2018 ↳ Annulations possibles jusqu'au 02 Février 2018
- De printemps	A partir du 28 Février 2018 ↳ Annulations possibles jusqu'au 30 mars 2018
- D'été	A partir du 16 mai 2018 ↳ Annulations possibles jusqu'à 7 jours avant les jours réservés

Heures de permanence

Période scolaire

Mardi – Mercredi
De 16h30 à 18h30

Vacances scolaires

Mardi – Mercredi – Vendredi
De 16h30 à 18h30



Tarifs

Cotisation annuelle : 3€ / enfant (valable du 1^{er} septembre au 31 août)

Quotient Familial	Coût journée avec repas	Coût ½ journée sans repas	Coût ½ journée avec repas	Supplément hébergement mini séjour
<500	10,4	6,95	8,28	7
Extérieur	12,48	8,10	9,93	8,4
501 à 735	11,93	7,88	9,38	9
Extérieur	14,32	9,45	11,26	10,8
736 à 1115	13,55	8,78	10,88	10
Extérieur	16,26	10,53	13,05	12
1116 à 1310	16,43	10,80	13,15	12
Extérieur	19,72	12,96	15,78	14,4
1310 à 1800	20,75	13,14	16,4	16
Extérieur	24,90	15,77	19,68	19,2
>1800	23,00	14,85	18,35	20
Extérieur	27,60	17,82	22,02	24

Le tarif dépend du quotient familial



Modalités d'inscription

Pour les MERCREDI :

- Possibilité d'inscription à l'année
 - Paiement du premier mois à l'inscription
- Puis : facture du mois suivant reçu à partir du 15, paiement avant la fin du mois ou prélèvement au 5

Exemples :

Inscription le 10 janvier : paiement des mercredis de janvier
Réception de la facture de février à partir du 15 janvier
Paiement en CB sur le portail ou par chèque/ espèces/ ANCV
aux heures de permanence avant le 31 janvier OU (si choix du
prélèvement) prélèvement le 5 février

Inscriptions possibles jusqu'au vendredi précédent

Pour les VACANCES SCOLAIRES :

- Inscription à la période
- Paiement à l'inscription ou prélèvement le 5 du mois suivant

Inscriptions possibles jusqu'à 72h avant le jour en question, sous réserve de places disponibles

ANNULATIONS

Annulations possibles jusqu'au mercredi précédent, 18h30
Annulations possibles 7 jours avant la période de vacances

Sur justificatif médical hors délai, sinon la journée est facturée

Le portail famille

portailfamilles-rhonealpes.ifac.asso.fr

Etape 1

ifac

Portail famille

Bienvenue sur notre portail famille

IFAC Etablissement Rhône-Alpes
9, rue Lesdiguières
38100 GRENOBLE
[Contactez nous](#)

Visiteur

[Mon compte](#)

[Déconnexion](#)

Bienvenue sur notre portail famille !

Les inscriptions pour les vacances d'hiver de **l'Accueil de Loisirs de Craponne** démarrent **le mercredi 17 janvier à 14h00**. Pour rappel, nous ne sommes toujours pas Claretière, c'est un centre de loisirs dans la périphérie de Grenoble.

Si l'Accueil de Loisirs de Craponne n'apparaît pas, cela signifie que soit les inscriptions n'ont pas encore démarré, soit que nous sommes complets. N'hésitez pas à contacter l'Accueil de Loisirs au 04 78 57 97 45 dans le moindre doute.

Connexion à votre espace

Identifiant

Mot de passe

[Connexion](#)

[Identifiant ou Mot de passe oublié ?](#)

Etape 2

mlaure.sonck@utce.ifac.asso.fr

[Mon compte](#)

[Déconnexion](#)

Accueils de loisirs
Cliquez sur votre accueil pour

- Villard de Lans
- Garderie
- Club enfants
- Claretiere
- La Mure
- Craponne

Enfants

Renseignez ici les fiches des enfants susceptibles de fréquenter l'accueil de loisirs durant l'année scolaire en cours.

TESTMARIE Cedric (10 ans et 7 mois)

Accueil de loisirs / Péri scolaire

Les inscriptions

▲ Réfèrent	Du	Au	Etat	Voir
TESTMARIE Cedric	01/01/2017			

Afficher 5 éléments / page (de 1 à 1 sur 1 éléments)

Les réservations

[Nouvelle réservation](#) [Rechercher](#)

N°	◆ Réfèrent	Établissement / Période	Crée le ...	Etat	Voir
			Réservation du ... au ...	?	

Aucun élément

Afficher 5 éléments / page 0 élément

Mes Factures & Paiements - Craponne

[Masquer](#)

Total facturé : 8.40€ (1 facture)
Total payé : 0.00€ (0 paiement)
Solde dû : 8.40€

[Payer en ligne](#) ?

▼ Date	Détail	Montant facture	Montant paiement	Etat
07/03/2017	Facture n° CRA12836	8.40 €		✖

Afficher 5 éléments / page (de 1 à 1 sur 1 éléments)

Etape 3



Portail famille

Création d'une réservation pour TANT Aelis

IFAC Etablissement Rhône-Alpes
9, rue Lesdiguières
38100 GRENOBLE
[Contactez nous](#)

[aelis.tant@sfr.fr](#)
[Mon compte](#)
[Déconnexion](#)

 Veuillez commencer par sélectionner l'établissement dans lequel vous souhaitez réserver.
Attention 2 établissements distincts: L'Espace Claretière n'est pas l'accueil de loisirs de Craponne
Votre établissement n'apparaît pas en dehors des périodes d'inscription

Choix de l'établissement et de la période

-  CRAPONNE - ALSH et JEUNESSE
-  ESPACE CLARETIERE

[Retour](#)

Etape 4

Création d'une réservation pour TANT Aelis

IFAC Etablissement Rhône-Alpes
9, rue Lesdiguières
38100 GRENOBLE
[Contactez nous](#)

[aelis.tant@sfr.fr](#)
[Mon compte](#)
[Déconnexion](#)

Vous pouvez maintenant saisir le planning souhaité.
Pour cela, il vous suffit de cliquer dans la case correspondante à la date et à l'accueil souhaité.

• Votre sélection CRAPONNE - ALSH et JEUNESSE /CPON Vacances Hiver 2018 6/10 ans

Planning - TANT Aelis [? Légende](#)

	ACCUEIL DE LOISIRS APRES MIDI AVEC REPAS (12:30 - 17:00)	ACCUEIL DE LOISIRS APRES MIDI SANS REPAS (14:00 - 17:00)	ACCUEIL DE LOISIRS MATIN SANS REPAS (09:00 - 11:30)	ACCUEIL DE LOISIRS MATIN AVEC REPAS (09:00 - 13:00)	ACCUEIL DE LOISIRS JOURNEE AVEC REPAS (09:00 - 17:00)	ACCUEIL DE LOISIRS JOURNEE SANS REPAS (09:00 - 11:30 14:00 - 17:00)
lun. 12						
mar. 13						
mer. 14						
jeu. 15						
ven. 16						
lun. 19						
mar. 20						
mer. 21						
jeu. 22						
ven. 23						

[Retour au choix de la période](#) [Valider le planning](#)

ACCUEIL DE LOISIRS JOURNEE SANS REPAS
09:00 - 11:30
14:00 - 17:00



Ensemble dans cette aventure !

www.ifac.asso.fr

Association loi 1901 agréée Jeunesse Education populaire et association éducative
complémentaire de l'enseignement public / organisme de formation qualifié OPQF